

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

**BRUGES - ZAC Fieuzal - Lac Lamothe - Rue Pierre Duhaa - Cession d'un terrain
communautaire à vocation économique de 1 968 m² environ à la société Atlantic
Développement Immobilier - Décisions**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a été saisie par Monsieur Patrick COCHEREAU, représentant la Société Atlantic Développement Immobilier, dont le siège social est à BORDEAUX, Immeuble « Tripolis 3 » 4/6 rue René Cassin, qui désire acquérir un terrain d'environ 1 968 m² situé rue Pierre Duhaa, secteur du Lac Lamothe, dans le périmètre de la ZAC Fieuzal à Bruges.

Atlantic Développement Immobilier est une société spécialisée dans le portage immobilier d'entreprises qui souhaite réaliser un pôle bois et construction aux normes BBC. Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment en R+1 d'une superficie de 715 m² à usage de bureaux et comprenant un show-room. Cette construction répondra aux normes T.H.Q.E.

Ce projet a reçu l'avis favorable de la Mairie de Bruges.

Conformément à la Loi de Finances rectificatives de 2010 portant réforme de la T.V.A immobilière, cette cession est impactée par une T.V.A sur marge.

Ainsi, la vente s'effectuera au prix H.T de 70€ le m² soit, pour la surface considérée de 1968 m², un prix de 159 745.85€ T.T.C, le montant de la T.V.A sur marge s'élevant à 21 985.85€, (soit un prix T.TC au m² de 81.17€).

Conformément à la loi du 8 février 1995, les services de France Domaine ont été consultés sur cette vente (communiqué n°2010-075V2343 en date du 26 juillet 2010).

Afin de concrétiser l'engagement de la société Atlantic Développement Immobilier Monsieur Patrick COCHEREAU a signé une convention de cession avec la Communauté Urbaine de Bordeaux le 25 janvier 2011.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales

VU Le Cahier des Charges de Cession des Terrains de la ZAC Fieuzal, à Bruges

VU Le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération n° 2006/0535 du 21 juillet 2006

VU La Convention de cession signée par Monsieur Patrick COCHEREAU le 25 janvier 2011

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

L'intérêt pour notre Etablissement Public de permettre la réalisation du projet présenté par la société Atlantic Développement Immobilier sur la ZAC Fieuzal à Bruges,

DECIDE

Article 1 :

La cession d'un terrain d'environ 1 968 m², sis rue Pierre Duhaa, secteur du Lac Lamothe, dans le périmètre de la ZAC Fieuzal à Bruges, à la société Atlantic Développement Immobilier ou à tout autre personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération, pour un montant de 159 745.85€ T.T.C, dont 21 985.85€ de T.V.A pour la surface considérée.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de vente et toutes les conventions de servitude s'y rapportant éventuellement.

Article 3 :

Les acomptes perçus sur le montant de la vente seront inscrits au budget des exercices concernés au fur et à mesure de leur perception.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,
pour le Président,
par délégation de signature,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
3 AOÛT 2011**

PUBLIÉ LE : 3 AOÛT 2011